

Le budget

L'inflation est l'un des facteurs importants. Le budget de l'an dernier établissait des objectifs qui semblaient absolument irréalistes pour les gens d'en face, mais qui ont été dépassés grâce à la coopération sans faille de la Banque du Canada. L'inflation est actuellement à moins de 2 p. 100. Les taux d'intérêt ont baissé, et on peut espérer qu'ils baisseront encore au cours des semaines à venir. Nous avons maintenant établi la hausse des dépenses de programmes à 3 p. 100. Nous avons institué un fonds de réduction de la dette dans lequel nous versons les recettes de la TPS pour rembourser la dette. C'est établi en vertu de la loi et c'est rétroactif au 1^{er} avril 1991.

Je veux maintenant aborder la question de la prestation d'aide pour enfants qui est offerte dans le budget. Je félicite mon collègue de Calgary-Nord, qui a travaillé, pendant près de deux ans en tant que président du groupe chargé de la famille, à l'amélioration du régime fiscal pour le rendre plus juste pour les familles.

La nouvelle prestation pour enfants, qui doit s'appliquer en janvier prochain, est une mesure rationalisée, responsable et mieux orientée vers son public cible. Le montant sera calculé en fonction du revenu familial et payé mensuellement, la plupart du temps à la mère, pour les enfants de moins de 18 ans. Il ne sera pas imposé et est destiné particulièrement aux familles monoparentales et aux familles dont le revenu est de moins de 70 000 \$. Cette mesure est plus simple, plus généreuse et plus juste.

Au cours des cinq prochaines années, la prestation pour enfants fournira une aide supplémentaire de quelque 2,2 milliards de dollars. Elle pourra atteindre jusqu'à 144 \$ par mois par enfant ou 1 733 \$ par année, non imposables. En outre, la déduction pour frais de garde d'enfants passera de 1 000 \$ à 5 000 \$ par enfant de moins de sept ans et de 1 000 \$ à 3 000 \$ pour tout autre enfant admissible.

De plus, à compter de 1993, les couples de fait seront traités de la même manière que les couples mariés. Je félicite de nouveau mon collègue, le député de Calgary-Nord.

Que pouvons-nous nous payer? C'est ce que le budget est censé nous dire. Tout le monde, d'un océan à l'autre, conseillait au gouvernement de réduire le déficit, de juguler l'inflation et d'abaisser les taux d'intérêt. Dans son tout premier budget, le ministre prouve qu'il a su écouter non seulement les représentants élus et les bureaucrates, mais encore les contribuables. Il a pris d'importantes mesures pour mettre davantage d'ordre dans les finances publiques.

Le taux d'inflation est nettement plus bas que ce que nous avions prévu l'an dernier. Il n'a pas été facile de réduire le déficit, mais nous sommes sur la bonne voie. En 1995-1996, le gouvernement n'aura plus à emprunter à l'extérieur, et nous pourrions commencer à rembourser la dette nationale. Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire.

C'est intéressant. Nous nous sommes trompés l'automne dernier lorsque nous avons annoncé que la récession était terminée. Je reconnais que c'était une erreur. L'inflation est à son plus bas en 20 ans. Les taux d'intérêt sont inférieurs à 9 p. 100, ce qui veut dire que le crédit hypothécaire et autre coûte moins cher. Nous n'avons pas fait d'erreur là. Nous avons travaillé pour que cela arrive et nous avons réussi. Nous aurions dû réduire beaucoup plus rapidement le déficit lorsque nous avons été élus la première fois. Nous ne l'avons pas fait et c'était une erreur, mais nous avons amélioré l'efficacité de la machine gouvernementale en remplaçant un déficit de 16 milliards de dollars par un excédent de 13 milliards de dollars, ce qui n'était pas une erreur.

De nombreux Canadiens se sont sentis laissés pour compte par le processus constitutionnel du lac Meech. C'était une erreur, et nous avons appris notre leçon. Nous avons eu cette fois-ci les consultations les plus larges dans tout le pays, et c'est une bonne chose.

L'Accord de libre-échange et la TPS ont été fort mal présentés, et c'est regrettable, mais il n'en reste pas moins que grâce à l'accord nous sommes protégés par un mécanisme de règlement des différends. Je suis convaincue que nous gagnerons en ce qui concerne le bois-d'oeuvre.

• (1150)

J'ai été heureuse de participer à cette discussion. Je sais que nous avons encore beaucoup de travail à faire et je suis prête à travailler avec tout le monde ici mais, de grâce, ne nous demandez pas de dépenser toujours plus. Les députés d'en face ont essayé cette solution dans les années 70 et 80 et cela n'a pas fonctionné.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de la députée de Calgary-Sud-Ouest.

Elle a abordé un certain nombre de questions extrêmement importantes, mais je me sens obligée de formuler des observations sur quelques points. Elle a affirmé que le ministre des Finances avait parcouru le pays et s'était entretenu avec des représentants de sociétés, des chefs d'entreprise, des électeurs ainsi que des gens ordinaires et que le ministre s'inquiétait donc du sort des Canadiens.